

Assemblée Générale Ordinaire

25 Mars 2024 – Paris

I/ Rapport moral 2023

II/ Rapport d'activité 2023

III/ Rapport financier 2023

IV/ Procès verbal

V/ Election du Conseil d'Administration



I/ Rapport moral 2023

Présenté par le Président,
René MOULLEC

Cher-e-s amis, quelle année 2023 venons-nous de vivre !

On peut se permettre cette exclamation car je sais qu'elle sera partagée par toutes les personnes présentes aujourd'hui. Nous pensions le Covid et ses risques majeurs presque passés, nous voici de nouveau en grand danger et, grande nouveauté, devenus le sujet des préoccupations de nos politiques et des administrations auxquelles nous sommes rattachées.

Un incendie a entraîné le décès de dix vacanciers et de leur responsable, en séjour avec la société Oxygène, en août 2023. Marquons une minute de silence en leur mémoire.

Cet incendie a aussi affecté un groupe d'Iloine, présent sur les lieux dans un deuxième gîte en rez-de-chaussée, qui a pu quitter les lieux à temps grâce à la bonne organisation de son équipe d'accompagnement. L'ensemble des adhérents du CNLTA a apporté son soutien à notre association adhérente et le bureau s'est réuni à de nombreuses reprises pour prendre la mesure des enjeux et faire connaître ses intentions aux Ministres : défense de notre adhérent et de la qualité de son travail, défense du droit aux vacances par la poursuite sereine de l'offre « vacances adaptées », mise à disposition de notre expertise pour participer à la recherche de réponses adaptées et équilibrées, poursuite du travail inlassable sur la qualité et la sécurité des séjours, demandes de rencontre ministérielle et souhait de voir le CNLTA missionné pour la mise en place d'un Observatoire des VAO.

L'Etat a décidé en urgence de mener une enquête administrative sur l'organisation des séjours concernés, tant en rencontrant les OVA que les administrations décentralisées. Nous noterons que la décision prise à son issue a été de donner aux organisateurs des obligations qui ne sont pas de leur seule responsabilité, faisant craindre un durcissement à venir des règles d'organisation et un risque sur la pérennité des Vacances adaptées organisées.

Le CNLTA a été reçu au Ministère des Personnes Handicapées par une chargée de mission très à l'écoute, puis a rencontré les inspecteurs de l'IGAS missionnés pour une enquête sur l'organisation générale des VAO. Il a pu leur faire connaître son regard, son analyse, ses critiques, ses propositions sur le secteur et ses capacités à être une référence et une partie prenante incontournables pour son devenir. L'enquête est en cours et nous restons vigilants pour éviter à son issue la reproduction de solutions de courte vue. Et, au contraire, pour pousser à une véritable évolution concertée et par conséquent à un renforcement des Vacances Adaptées Organisées. Osons croire que cette approche sera partagée et permettra une évolution des rapports entre les parties prenantes dont nous sommes et les administrations peu enclines jusqu'alors à discuter, associer, confronter mais aussi viser une organisation harmonieuse sur l'ensemble du territoire français.

I/ Rapport moral 2023

Nous souhaitons que les politiques prennent la responsabilité d'impulser par des textes pertinents un réel travail de concertation, ouvrant et construisant un bel avenir aux usagers désireux de vacances essentielles pour eux. Un cadre clair, oui, et nous sommes prêts à y travailler, mais des textes qui alourdissent le travail sans réel apport et des initiatives administratives qui stressent les professionnels et grippent la préparation des séjours, non !

Nous avons décidé de communiquer fortement cette année sur le travail et la force d'un regroupement tel que le nôtre. Pour faire reconnaître les vacances adaptées bien sûr. Mais aussi pour intéresser à notre collectif nombre d'acteurs du secteur peu ou pas informés, qu'ils soient organisateurs, proches d'usagers ou hébergeant nos séjours de vacances. La communication presse de fin d'année a été renforcée par l'accompagnement de journalistes conseils et a mobilisé plusieurs membres du bureau et la déléguée générale. Cette campagne a bien couvert la presse spécialisée avec plusieurs approches représentant bien nos réalités, nos volontés et nos projets. Le site internet, qui vous sera présenté tout à l'heure, ainsi qu'une présence active sur certains réseaux sociaux animent par ailleurs une visibilité du CNLTA dans l'actualité.

Le CNLTA, c'est aussi le travail mené chaque année, sur la base des Commissions qui œuvrent avec régularité. C'est ce travail de longue haleine qui inscrit le CNLTA comme une référence dans le paysage des vacances. En 2023, la régularité de nos travaux a pu s'exercer au premier semestre, et nous noterons que nos réflexions se poursuivent :

- du côté des séjours pour les mineurs, avec une prise en compte à venir de ce pan d'activité jusqu'alors laissé en jachère au CNLTA. Nous verrons quand nous serons à même de faire des propositions d'entrée de ce secteur spécifique au sein de nos statuts et au cœur de nos préoccupations.
- du côté des hébergements, où des productions de type guides pourront vous être communiquées bientôt. Les sujets ne manquent pas car notre préoccupation s'est trouvée renforcée cette année. Nous acquérons une légitimité pour être force de proposition envers l'administration sur ce sujet délicat. C'est important et cela place également le CNLTA comme interlocuteur pertinent en ces temps difficiles. Nous avons d'ailleurs interpellé les regroupements d'hébergeurs pour échanger prochainement sur les possibles évolutions de la réglementation. On peut imaginer se mettre d'accord pour peser ensemble sur l'administration... et organiser notre complémentarité pour une gestion partagée des obligations nouvelles.
- du côté de la veille juridique qui a nourri les réponses à apporter aux organisateurs déstabilisés en fin 2023. Notre bonne organisation dans ce domaine a permis une réactivité et une capacité à accompagner certains adhérents dans le cadre de réponses à l'administration.
- enfin, il était temps de remobiliser nos visiteur-euse-s de séjours pour nourrir de nouveau notre observation du terrain et le travail d'amélioration constante de la qualité qui en découle. Accepter de se confronter sereinement au regard extérieur à son organisation, regard bienveillant porté sur le conseil et non la sanction, est un gage de maturité.

I/ Rapport moral 2023

Nous aurions pu, si le Covid n'était pas passé par là, vous présenter le point suivant comme faisant partie des actions régulières entrées dans le quotidien de notre modèle. Mais on peut dire que le lancement de notre stratégie d'implantation territoriale peine à s'organiser. Mais il faut garder espoir et le regard porté vers l'horizon nous permet de repérer certaines régions en train de se mobiliser pour suivre l'exemple du Sud Est. Ces premières rencontres à Lyon ont conforté notre stratégie de proximité en observant le plaisir de partager et de confronter les approches des participants. Et aussi en constatant que le CNLTA a pu apporter son poids en appui d'un adhérent lors d'une convocation administrative.

Pour conclure ce rapport moral, il est essentiel de parler une nouvelle fois, nouvelle fois car je crois que ce fut le cas chacune de ces trois dernières années, de l'arrivée au sein du CNLTA des associations d'autoreprésentation des personnes handicapées. Et bientôt, tout à l'heure, d'élire leurs représentants au sein du Conseil d'administration. Nous avons vraiment cheminé pas à pas pour réfléchir à la manière dont nous pouvions donner une réelle place aux vacanciers dans nos travaux, nos échanges et notre ambition. Certes, cette Assemblée générale n'est pas un aboutissement, mais le commencement d'une nouvelle étape.

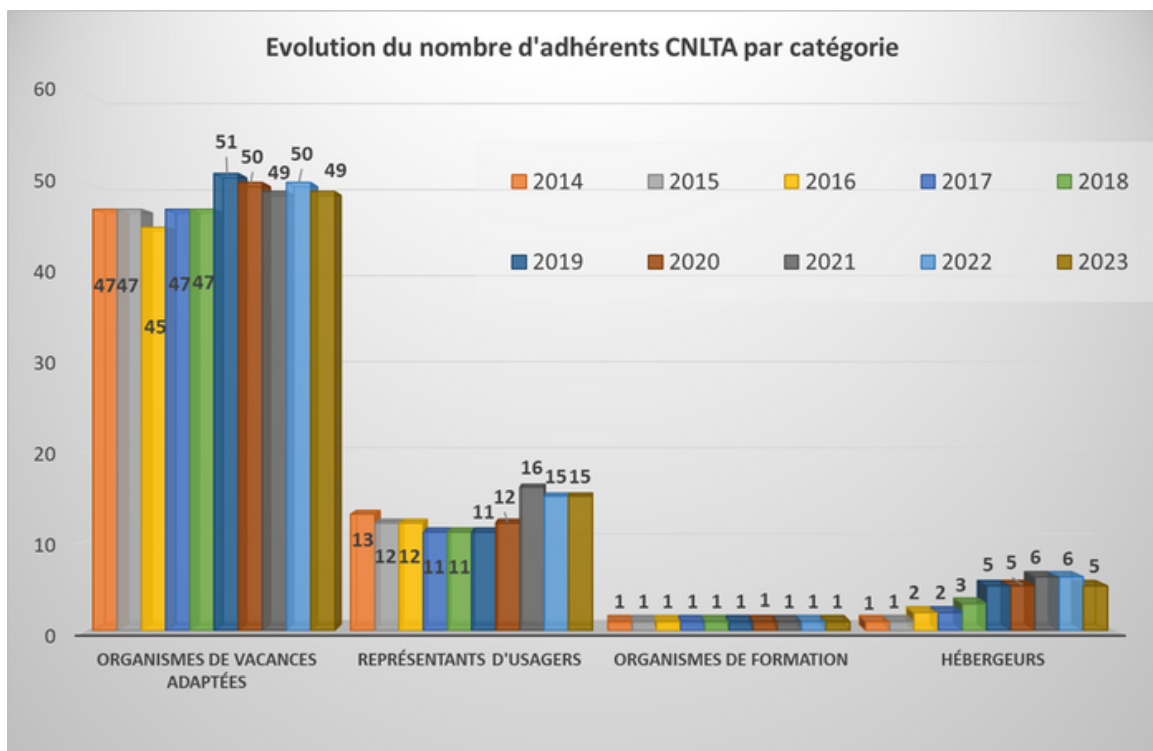
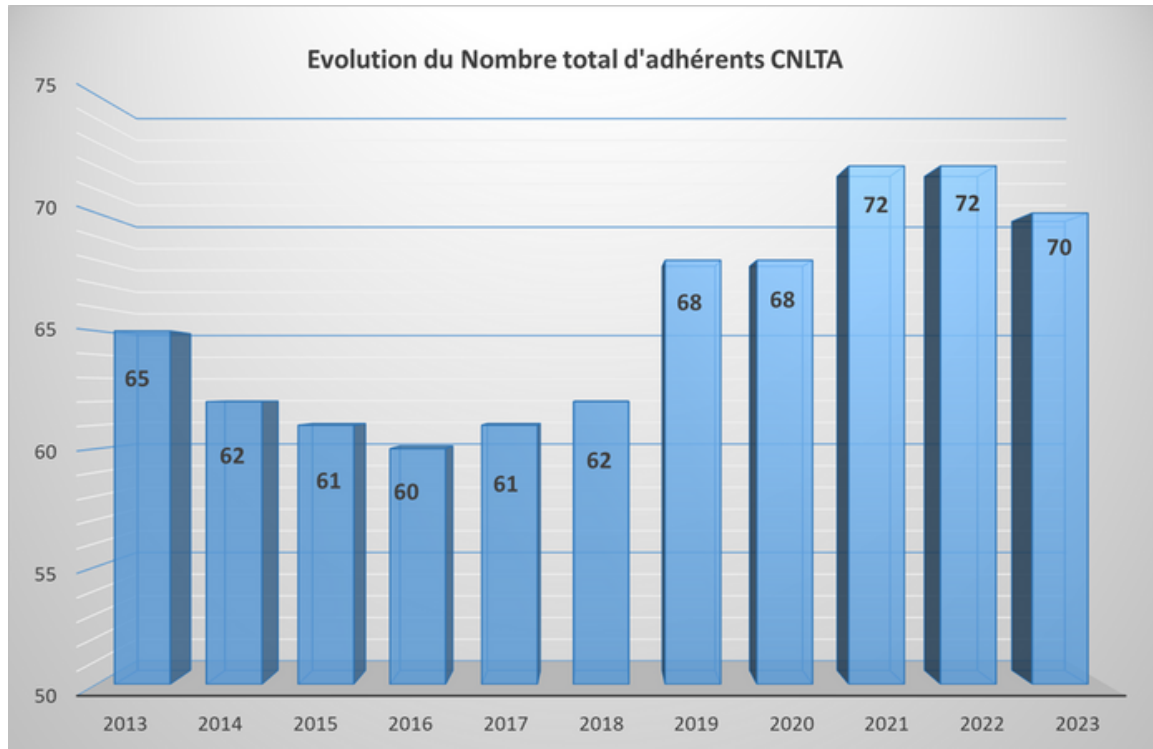
Nous pouvons collectivement être fiers de ce moment important de notre évolution. Et, vous le verrez, l'an prochain, le rapport moral devra être compréhensible par tous ! Il y a du boulot !

Je vous remercie de votre attention.

II/ Rapport d'activité 2023

1) Les adhérents

Présenté par le Secrétaire Général,
Jacques GUITOU



II/ Rapport d'activité 2023

Remarque préliminaire : Les deux histogrammes présentés ci-avant comportent des valeurs pour les années 2013 à 2017 qui annulent et remplacent les valeurs présentées dans les rapports d'activité antérieurs à l'année 2017. En effet les références pour l'établissement de ces valeurs n'étaient pas les mêmes que celles retenues depuis et qui prennent en considération les délégations régionales de EEDF & UFCV. Les adhérents sont comptabilisés au 31 Décembre de l'année considérée.

Constat & Analyse :

- De **65 en 2013**, et après une réduction de près de 8% en trois années, le nombre global d'adhérents talonne à **60 en 2016**, puis progresse d'une unité par an **en 2017 & 2018, se stabilise enfin à 72** depuis deux années, mais hélas **décroît à nouveau de 2 unités en 2023**.
- **En 2019 nous relevons une nette progression de 6 adhérents (+9,7%)** qui trouve son origine dans l'adhésion de deux OVA et deux Hébergeurs nouvellement venus, complétés par l'ouverture de deux nouvelles délégations locales de l'UFCV.
- En 2021, et après la stabilité constatée en 2020, **nous notons la sympathique progression de 3 adhérents qui cache quelques mouvements moins agréables pour certains au sein des collèges :**
 - Le collège des OVA perd quatre adhérents suite à la cessation d'activité VAO d'ALISA, ADLV, ORLOJE et La Pierre et le Sable, mais en regagne trois avec l'arrivée de Diabolo, Avenir Vacances et L&M Evasion.
 - Le collège des Représentants d'Usagers voit arriver l'Adapei 56, les Papillons Blancs de Dunkerque et le GRAAL. ALISA passe en 2021 du collège OVA au collège des Usagers (pour cause de modification de son activité)
 - Eveil et Partage rejoint le collège des Hébergeurs.
- **En 2022, équilibre global maintenu à 72** par le départ de l'ADAPEI 56 (Usagers) et l'adhésion de l'OVA Parenthèses.
- **En 2023, cet équilibre est bousculé** par la démission de l'OVA Atoll Tourisme et de l'Hébergeur Eveil et Partage, puis l'arrêt d'activité de l'OVA Handi Loisirs le tout malheureusement pas compensé par la seule adhésion de l'OVA Quetzal.

Le constat de la relative faiblesse de la représentation des usagers (à peine plus de 20% du total des adhérents), partenaires privilégiés des OVA et sans lesquels ces OVA n'auraient plus de raison d'exister, est le même que celui réalisé chaque année, depuis 2017. Le retour à une situation légèrement meilleure que celle de 2013 s'est fait sans actions spécifiques auxquelles il serait vraisemblablement intéressant de songer (Compte tenu que le coût de la cotisation ne constitue en rien un frein à l'adhésion). Le concept de territoires serait-il une solution pour intéresser les professionnels des représentants d'usagers ? (Facilité de participer aux temps d'échanges et d'information à moindre coût)

II/ Rapport d'activité 2023

2) La vie des commissions

Les commissions ont poursuivi leurs actions sur l'année 2023 et les deux commissions créées en 2022, la Commission vacances des mineurs en situation de Handicap et la Commission Hébergeurs, ont conforté leur fonctionnement :

- **La Commission vacances des mineurs en situation de handicap** s'est réunie à 2 reprises. Elle a réalisé un sondage auprès des adhérents afin de connaître les acteurs sur le secteur des mineurs et leur activité. On s'aperçoit que nous avons peu d'acteurs mais que certains OVA souhaitent avoir une proposition vers ce public mineur. Dans un second temps, la commission a fait un rappel de la législation concernant les mineurs en situation de handicap (qui n'entrent pas dans le champ des VAO). Enfin, un travail autour de l'adaptation de la Charte qualité CNLTA au secteur des mineurs en situation de handicap a débuté, avec pour objectif d'accueillir de nouveaux adhérents au CNLTA et d'être plus actifs sur ce secteur.
- **La Commission Hébergeurs** s'est réunie à 3 reprises en 2023 et a travaillé sur une fiche auto-diagnostique pour les hébergeurs mais également un sondage auprès des OVA sur l'utilisation des hébergements ERP ou non (suite à l'incendie). La journée des adhérents a commencé une réflexion sur une fiche commune de visite des lieux utilisés pour les séjours VAO. Ce travail est poursuivi, début 2024, par la Commission Hébergeurs.
- **La Commission Réglementaire** a continué sa veille juridique. Elle a rédigé plusieurs notes sur les thèmes réglementaires d'actualité (notamment la Circulaire du 06.10.23). Des conseils et soutiens sont également régulièrement apportés aux adhérents demandeurs. Un travail a également été réalisé sur la notion d'hébergement ERP ou non-ERP, avec le soutien du cabinet Ten France.
- **La Commission Qualité** : la mission qualité a pu reprendre un peu de son activité en été 2023. 31 visites qualité ont été réalisées par 10 visiteurs, sur 19 OVA adhérents. Le bilan est positif globalement. Deux points d'attention ont été soulevés toutefois : la gestion des médicaments (avec des piluliers pas toujours préparés en amont du séjour) et le repos des équipes d'animation (pas toujours respecté).
- **La Commission Formation** : après une année 2023 « blanche », cette Commission va reprendre une activité en 2024 sur les thématiques de la formation et du recrutement des équipes d'animation VAO.

II/ Rapport d'activité 2023

3) Communication

L'information est toujours très régulière via l'envoi direct de mails mais également sur notre site internet, la page Facebook ou LinkedIn. Une page Instagram a été créée également. Le CNLTA a communiqué largement tout au long de l'année vers les adhérents.

Le site internet du CNLTA a été entièrement refait : travail avec l'agence de communication EspritPub. Le nouveau site a été mis en ligne le 26.12.2023 avec un espace dédié aux adhérents avec accès sécurisé (Nous suggérons fortement à ceux qui ne l'auraient pas encore consulté de le faire !).

Comme à chaque rentrée, en septembre, le CNLTA a organisé des temps de visioconférences dédiés à l'ensemble des adhérents (temps d'échanges). Ces rendez-vous permettent un temps de bilan après l'été, des informations sur le secteur VAO, mais aussi un temps important d'échanges entre adhérents. Cette année, ce temps d'échange était réellement nécessaire après le drame vécu en Alsace.

Une journée des adhérents s'est déroulée en présentiel le 30 novembre 2023 à Paris, avec des ateliers de réflexion à thèmes (thèmes liés à l'actualité du secteur, pour l'ensemble des adhérents). Une cinquantaine de participants ont fait le déplacement et ont apprécié de se retrouver pour échanger et produire. Les travaux produits lors de cette journée seront exploités au sein des différentes commissions.

Une campagne de communication presse a été menée au dernier trimestre 2023. Le CNLTA a été accompagné par deux attachées de presse et les résultats sont là : plusieurs articles et interviews dans la presse spécialisée et la presse locale. L'objectif était de faire connaître le CNLTA et parler de l'actualité et de la place incontournable du CNLTA.

4) Régionalisation

En vue de déployer sa « décentralisation » ou territorialisation suite à la validation des axes stratégiques, la grande région AURA/PACA telle que définie par le CNLTA, a organisé une première « journée Territoire », à Lyon, le 8 Mars 2023.

Cette journée pilotée conjointement par l'ANAE (OVA et Hébergeur) et l'ALGED (Usagers) a rassemblé 18 participants représentant 8 adhérents (OVA, Hébergeurs et Usagers).

Le succès était au rendez-vous (voir bilan présenté en AG 2023) et une deuxième journée est en préparation pour ce même territoire pour le 20 Mars 2024.

Les acteurs du territoire 2 sont à la disposition des autres représentants de régions pour déployer cette action dont l'efficacité (informations, échanges, accompagnements ponctuels,...) n'est plus à démontrer.

II/ Rapport d'activité 2023

5) Les rencontres politiques/Institutionnelles

- DGCS – IGAS (Inspection Générale Interministérielle du Secteur Social) – Ministère : Le CNLTA a conservé début 2023 des liens avec la DGCS. Les interlocuteurs ont changé avant l'été et les liens se font plus rares malgré les relances.

Suite au dramatique incendie en Alsace en août 2023, le CNLTA a contacté les ministres.

Ainsi, une délégation du CNLTA a été reçue par le cabinet de Mme KHATTABI, au ministère des Solidarités le 8 novembre 2023.

Dans le cadre de la mission IGAS sur le secteur VAO, le CNLTA a été auditionné par les deux inspecteurs en charge de cette mission et a été consulté à plusieurs reprises.

- Participation à la Commission Tourisme et Handicaps Poitou-Charentes.

6) Le service formation

Suite à la difficulté du montage de dossier pour la certification Qualiopi, le CA a décidé de ne pas continuer son activité de formation.

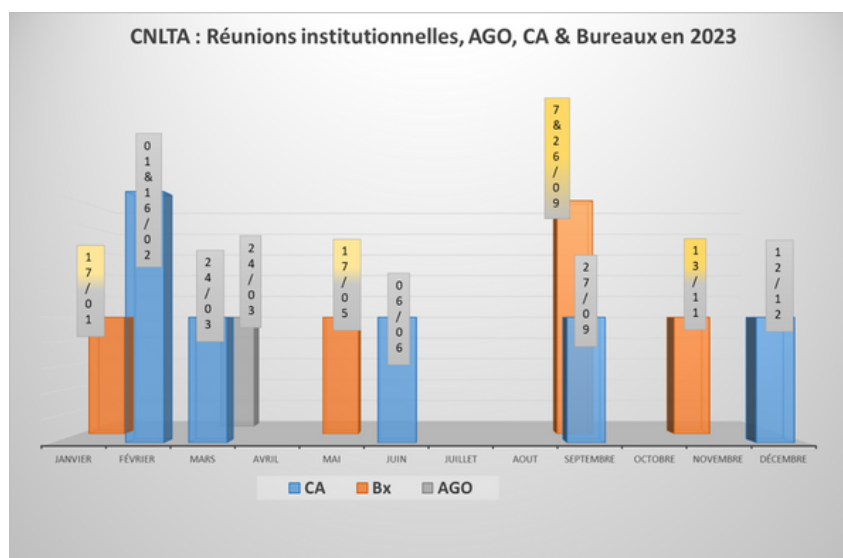
7) La vie institutionnelle

Se sont tenues tout au long de l'année :

- 5 réunions de Bureau, toutes organisées en Visio, sauf celle du 26 Septembre qui était associée au CA du 27 Septembre et qui s'est déroulée en présentiel à Paris.
- 6 réunions de Conseil d'Administration (Pour un nombre de 4 habituellement) dont celle qui suit immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire et qui a pour objet essentiellement d'élire le nouveau Bureau. Comme évoqué précédemment seules les réunions de Mars et de Septembre se tenues en mode présentiel à Paris,
- Une Assemblée Générale Ordinaire et une Assemblée Générale extraordinaire pour révision des Statuts le 21 Mars 2023, à Paris exclusivement en mode Présentiel et... avec le Quorum.

II/ Rapport d'activité 2023

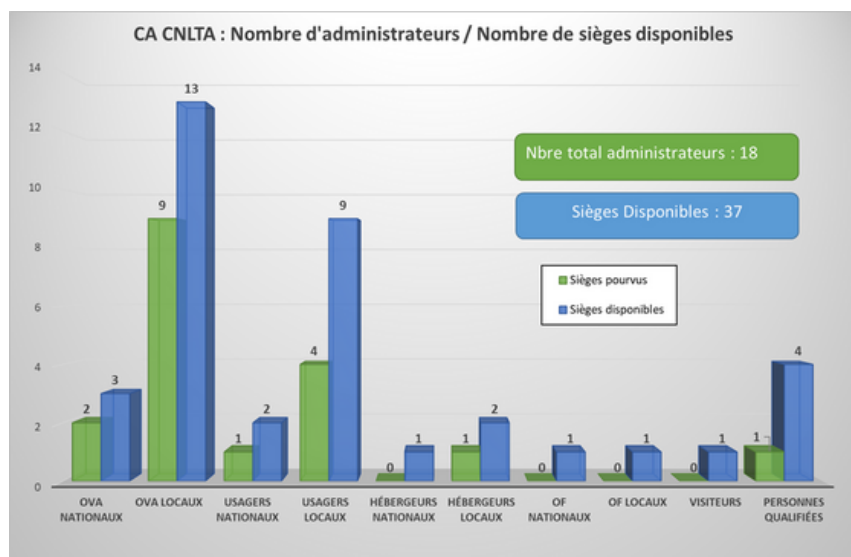
7) La vie institutionnelle



Composition du CA : Existant versus théorie :

Modifié suite à l'AGO du 21 Mars 2023, le CA est composé de **18 administrateurs**, soit trois administrateurs de moins (OVA & Usagers Locaux, Personne Qualifiée) que la composition du CA issu de l'AGO du 19 Mai 2022, et donc en **réduction de 6** par rapport à la composition du CA issu de l'AGO du 28 Mars 2019. **Le nombre de sièges à pourvoir reste toujours de 37.**

Les représentants d'Usagers qu'ils soient nationaux ou locaux n'occupent que **5** (contre respectivement 6 puis 4 en 2019 et 2020) des **11 sièges à pourvoir**, ce qui constitue toujours une faiblesse en matière de crédibilité de l'institution (voir ce qui a été évoqué au niveau du chapitre 1, évolution du nombre d'adhérents).



II/ Rapport d'activité 2023

8) Equipe des salariés

Au 31/12/2023, le CNLTA comptait 1 seule salariée (1 ETP) :

- **Pascaline MARTINEAU** est déléguée générale à temps plein.
- **Dorian CLISSON**, en service civique depuis novembre 2022, a quitté le CNLTA le 30 juin 2023.
- **Camille MONAURY** est alternante en BTS Communication au CNLTA depuis le 5 septembre 2023 et pour 2 années. Elle apporte sa connaissance et son aide sur la partie communication et aide à l'organisation de journées.

III/ Rapport financier 2023

Présenté par le Trésorier,
Mario MARTINELLI

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ASSOC CNLTA

ETATS FINANCIERS

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	14 176	13 251	925	3 701
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	7 185	7 185		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	800		800	800
TOTAL (I)	22 161	20 436	1 725	4 501
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	2 861		2 861	400
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	2 400		2 400	1 280
Valeurs mobilières de placement	48 312		48 312	47 839
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	18 770		18 770	37 163
Charges constatées d'avance	772		772	2 736
TOTAL (II)	73 116		73 116	89 418
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	95 277	20 436	74 841	93 919

III/ Rapport financier 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ASSOC CNLTA

ETATS FINANCIERS

BILAN PASSIF

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	53 641	121 155
Excédent ou déficit de l'exercice	-16 533	-67 514
<i>Situation nette (sous total)</i>	37 108	53 641
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	37 108	53 641
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21 153	28 102
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 106	2 944
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	9 474	6 909
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		2 322
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	37 733	40 277
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	74 841	93 919



III/ Rapport financier 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ASSOC CNLTA

ETATS FINANCIERS

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	81 637	17 450
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	3 581	2 300
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 600	200
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 778	5 243
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		69
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	89 596	25 262
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	39 158	26 713
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 279	3 039
Salaires et traitements	45 643	40 818
Charges sociales	15 946	15 003
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 775	2 852
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 453	5 125
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	107 256	93 550
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-17 659	-68 288
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 326	1 025
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 326	1 025
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	200	250
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	200	250
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 126	774



III/ Rapport financier 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ASSOC CNLTA

ETATS FINANCIERS

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-16 533	-67 514
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	90 922	26 286
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	107 455	93 800
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-16 533	-67 514
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	3 588	2 832
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	3 588	2 832
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	3 588	2 832
TOTAL	3 588	2 832
TOTAL	-16 533	-67 514



Prévisionnel 2024

Présenté par le Trésorier,
Mario MARTINELLI

N° de compte	Intitulé du compte	Prévisionnel 2023	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024
606300	Fournit. entretien & petit equip.	150,00 €	198,00 €	200,00 €
606400	Fournitures administratives	200,00 €	85,00 €	50,00 €
613200	Location siège social Py + charges	8 000,00 €	7 842,00 €	8 000,00 €
613210	Location salles AG CA Bureau	2 500,00 €	4 290,00 €	4 000,00 €
	Location standard tel	1 200,00 €	1 330,00 €	1 400,00 €
615600	Maintenance	800,00 €	318,00 €	400,00 €
616100	MAIF Assurances	970,00 €	963,00 €	1 000,00 €
618100	Documentation generale	150,00 €	358,00 €	400,00 €
622600	Honoraires social + cpta Groupe Y	3 500,00 €	3 446,00 €	3 500,00 €
622620	Honoraires avocats (CR et autres consultations)	1 000,00 €	960,00 €	1 000,00 €
	publicité / publications		8 236,00 €	2 000,00 €
625110	Déplacements administrateurs	1 000,00 €	1 181,00 €	1 200,00 €
625120	Déplacements salariés cnlta	1 000,00 €	1 633,00 €	1 500,00 €
625151	Frais déplacements visiteurs été	2 000,00 €	1 348,00 €	1 500,00 €
625610	Mission	1 000,00 €	1 306,00 €	1 350,00 €
625700	Receptions (AG, JR...)	1 500,00 €	2 709,00 €	2 500,00 €
626001	Téléphones fixes siège	2 000,00 €	1 856,00 €	2 000,00 €
626002	Frais postaux	300,00 €	262,00 €	250,00 €
627000	Services bancaires et assim.	500,00 €	437,00 €	460,00 €
628100	Cotisation diverses	420,00 €	401,00 €	400,00 €
633300	Part. employ. a form. prof. cont. + Taxe apprentissage	900,00 €	1 039,00 €	1 000,00 €
	Taxe foncière	250,00 €	240,00 €	240,00 €
641001	Salaires et charges Salariés	55 000,00 €	56 328,00 €	57 000,00 €
à				
6453000				
641000	Stagiaire + emploi civique	1 000,00 €	3 588,00 €	8 500,00 €
647000	Tickets restaurant part patronale	1 000,00 €	1 571,00 €	1 600,00 €
647500	Medecine du travail, pharmacie	100,00 €	101,00 €	100,00 €
695100	Impots Soc 10% revenus cap mob	50,00 €		
	autres charges		2 453,00 €	
	intérêts emprunts	250,00 €	200,00 €	200,00 €
	Dotations aux amortissements	4 800,00 €	2 775,00 €	950,00 €
TOTAL CLASSE 6		91 540,00 €	107 454,00 €	102 700,00 €
	Participations journées	2 000,00 €	3 581,00 €	3 500,00 €
	aides à l'emploi (SC / alternant)	100,00 €	2 600,00 €	6 000,00 €
756100	Cotisation annuelle OVA	18 500,00 €	19 250,00 €	21 800,00 €
756101	Cotisation annuelle RU + REC	5 500,00 €	5 250,00 €	6 000,00 €
756200	Contributions annuelles OVA	57 000,00 €	57 137,00 €	64 000,00 €
	transferts de charges		1 778,00 €	
	Intérêts Livret A et parts sociales	500,00 €	1 326,00 €	1 400,00 €
TOTAL CLASSE 7		83 600,00 €	90 922,00 €	102 700,00 €

- 7 940,00 € - 16 532,00 € - €

IV/ Procès verbal

Participants :

Berthoux Claudine, association Anaé
Bort Sébastien, UFCV
Bottoni Kathy, association Chavarot
Dupré Alain, Unapei
Eduthillieux Eric, association Nous Aussi
Fray Christian, association AVL
Gabillet Béatrice, association Handétour
Gaillard Véronique, EEDF
Guitou Jacques, association Alged
Jeannier Maryline, association Droits devant 25
Kieber Anaël, association Idoine
Lefevre Alexandra, association Nous Aussi
Martin Franck, association Epal
Martinelli Mario, Apei Aube
Michaleczek Cécile, association Filéas
Modri Clémence, association Escal
Moullec René, CNLTA
Pollet Damien, EEDF
Ré Michaël, association Accro'Nat
Roubaud Ludivine, association LSCA
Roux Christian, association AVT
Vernay Rémy, Mije
Vieille Romaric, Fondation Pluriel

Pouvoirs délivrés :

Nid Kreyol donne pouvoir à Jacques Guitou, Alged
Alpas donne pouvoir à René Moullec
Alternance donne pouvoir à Epal
Avenir Vacances donne pouvoir à René Moullec
Ligue de l'enseignement 31 donne pouvoir à Sébastien Bort, UFCV
Ethic Etapes Dijon donne pouvoir à René Moullec
Roulottes et Nature donne pouvoir à Cécile Michaleczek, association Filéas
Vacances au Présent donne pouvoir au Président ou à défaut à un autre membre du Conseil d'Administration

Invités :

Barbier Nicolas, association les 1000 et un loisirs
Greis Christophe, association CFQIPS

Martineau Pascaline, CNLTA
Monaury Camille, CNLTA

IV/ Procès verbal

Nombre de votants : 29

Vote du procès verbal de l'Assemblée générale du 21 mars 2023 :

Le procès verbal de l'Assemblée générale 2023 est adopté à la majorité requise.

Rapport moral et d'orientation :

Présentation et lecture par le Président

Vote : adoption à la majorité requise

Rapport d'activité :

Présentation et lecture par le Secrétaire général

Vote : adoption à la majorité requise

Rapport financier et budget prévisionnel :

Présentation et lecture par le Trésorier

Vote : adoption à la majorité requise

Vote du montant de la cotisation annuelle des associations d'auto-représentants.

La cotisation est fixée à 50 euros.

Vote : adoption à la majorité requise

Les montants des autres cotisations annuelles et contributions sont inchangés.

V/ Election du Conseil d'Administration 2024

Forment le tiers sortant :

EEDF (se représente)

Association Epal (se représente)

Association Idoine (se représente)

Association Parenthèses (ne se représente pas)

Association LPM (ne se représente pas)

Association Alged (se représente)

Association Filéas (se représente)

René Moullec (se représente)

Nouvelles candidatures :

Association Amahc

Association Droits devant 25

Association Nous Aussi

V/ Election du Conseil d'Administration 2024

Pour information, ont quitté en 2023 le Conseil d'Administration :

Adapei 26 SLV pour cessation d'activité VAO

Atoll Tourisme suite à démission du CNLTA

Nombre de votants : 29

ELECTION :

OVA national :

EEDF Elu à la majorité requise

OVA local :

Amahc Elu à la majorité requise

Epal Elu à la majorité requise

Idoine Elu à la majorité requise

RU local :

Alged Elu à la majorité requise

Filéas Elu à la majorité requise

Associations d'auto-représentants :

Droits devant 25 Elu à la majorité requise

Nous Aussi Elu à la majorité requise

Personne qualifiée :

René Moullec Elu à la majorité requise

Composition du Conseil d'Administration 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024	
OVA National	EEDF UFCV
OVA Local	ACCRO'NAT AMAHC AVT ERMITAGE J REBOUL EPAL IDOINE LSCA ROULOTTES ET NATURE
RU National	UNAPEI
RU Local	FONDATION PLURIEL ASSOCIATION ALGED ASSOCIATION FILEAS APEI AUBE
Associations d'auto-représentants	DROITS DEVANT 25 NOUS AUSSI
HEBERGEUR Local	NID KREYOL
PERSONNES QUALIFIEES	René MOULLEC
18 administrateurs CNLTA	